



HELLO...

**GRENOBLE
BADMINTON
...horizon
2016**

► Le club en 2012

- Les objectifs de l'olympiade 2008-2012 avaient été formulés selon six axes et ont été, en grande partie, remplis :
 - Accueillir toutes les formes de pratique au sein du club,
 - Animer toutes les pratiques, ludique comme compétitive, jeune comme adulte,
 - Un club formateur qui propose une filière interne de formation, de l'entrée dans l'activité à l'ouverture vers le haut-niveau,
 - Un club, pôle régional, ayant une responsabilité dans la promotion du badminton,
 - Un club organisateur de compétitions,
 - Une structuration rigoureuse de son équipe dirigeante et de son collectif technique,

- La photographie du club en 2012 et l'évolution depuis 2008 :

	2008	2012
Nombre d'adhérents	500	576
Hommes	63,5%	67%
Femmes	36,5%	33%
Plus de 18 ans	64,5%	63,7%
Moins de 18 ans	35,5%	36,3%
Joueurs classés	111	116
Elite	4	6
A	8	6
B	18	18

▶ horizon 2016...

- l'olympiade 2012-2016 doit être l'occasion de consolider les actions engagées au sein du club depuis plusieurs saisons en les enrichissant et de développer les pratiques émergentes.
- la vie du club pendant l'olympiade à venir s'organisera autour de huit pôles :
 - ▶ « élite » :
 - faire vivre une équipe en Championnat de France « élite » visant au meilleur résultat sportif possible
 - ▶ « performance » :
 - organiser la pratique compétitive au sein du club et permettre l'accompagnement vers le meilleur niveau possible des joueurs du club,
 - ▶ « jeunesse »
 - organiser la pratique et l'initiation au badminton pour les jeunes à partir de 5 ans et jusqu'à 16 ans
 - ▶ « loisir-santé »
 - organiser la pratique non compétitive au sein du club et proposer une ouverture vers des formes de pratique variées
 - ▶ « événementiel »
 - organiser les compétitions de type « événementiel » (tournoi international et national, journées d'interclubs nationaux à domicile, compétitions fédérales exceptionnelles)
 - ▶ « communication-promotion »
 - organiser et développer la communication du club, interne (en direction des adhérents, au sein des différents collectifs,...) et externe (en direction des medias, des partenaires,...)
 - ▶ « officiels »
 - développer et gérer les ressources en officiels de terrain indispensables au fonctionnement du club
 - ▶ « gestion »
 - organiser la gestion du club dans ses aspects administratif, financier et du personnel

chaque pôle devant être géré par un responsable élu, membre du Conseil d'Administration, appuyé par d'autres bénévoles aux fonctions identifiées et disposant de temps de professionnel dédié.

▶ le pôle « élite »

- **faire vivre une équipe en Championnat de France « élite » visant au meilleur résultat sportif possible**
 - « vitrine » du club dans le domaine sportif,
 - « locomotive » vis-à-vis des jeunes joueurs formés au club et atteignant le niveau national,
 - susceptible d'attirer des joueurs de la région évoluant vers le niveau national ou le haut-niveau.

- ▶ une équipe première composée de joueurs professionnels ou semi-professionnels
 - la pérennisation d'une équipe en « top 12 » tout comme l'objectif du meilleur résultat sportif possible impose une équipe de joueurs professionnalisés, en raison du niveau désormais exigé par la concurrence sportive,
 - l'évolution vers la professionnalisation débutée au sein du club (contrats de travail, salaires,...) doit se poursuivre et être consolidée,
 - l'équipe première (GUC 1) est composée au minimum de trois garçons et trois filles,
 - 1 issus en priorité de la filière de formation du club
 - 2 de joueurs nous rejoignant sur notre projet sportif
 - elle s'appuie sur une équipe réserve (GUC 2) évoluant en Championnat de France et dont les joueurs ont pour vocation de rejoindre l'équipe première,
 - 1 lors de remplacements en cours de saison,
 - 2 au terme de la saison, en fonction de leur évolution sportive
 - les joueurs de l'équipe première étant le plus souvent intégrés au sein de pôles d'entraînement nationaux, leur présence lors de chaque journée d'interclubs à domicile sera valorisée par l'organisation d'actions de promotion :
 - 1 en direction des adhérents du club en priorité (« stages » du samedi matin,...)
 - 2 des partenaires du club.

- ▶ les ressources
 - professionnelles
 - 1 **le cadre technique du club**
 - assure le suivi sportif et l'accompagnement de l'équipe en liaison avec le capitaine,
 - 2 **le secrétariat administratif du club**
 - assure l'organisation logistique des déplacements des joueurs et de l'équipe,
 - bénévoles
 - 1 **un responsable du pôle « élite »** dont le rôle est
 - la construction de l'équipe première de manière continue au long de la saison,
 - le maintien actif d'un réseau de joueurs et joueuses, susceptibles de la rejoindre,
 - le recrutement des joueurs en relation avec le bureau du club et le cadre technique,
 - la définition d'une grille salariale en relation avec le trésorier.
 - 2 **le trésorier**
 - assure la gestion salariale et des contrats de travail (Impact Emploi)

- 3 **un arbitre**, de grade « national », attaché à l'équipe première.
- matérielles
 - organiser avec la Direction des Sports de Grenoble les conditions d'accueil des journées de Championnat de France dans le respect des règlements fédéraux
 - financières
 - développer les ressources permettant d'assurer l'évolution vers la professionnalisation en relation avec le responsable « partenariat »,

► le pôle « performance »

- **organiser la pratique compétitive au sein du club et l'accompagnement vers le meilleur niveau possible des joueurs,**
 - **dynamique d'équipe,**
 - **filière de progrès pour les jeunes joueurs,**
 - **recherche d'amélioration permanente de la qualité des entraînements.**

- la pratique compétitive s'appuie essentiellement sur les compétitions par équipes selon le format souhaité
 - **deux équipes en Nationale :**
 - 1 GUC 1 en championnat de France « élite »
 - 2 GUC 2 en Nationale 2 (équipe réserve)
 - **trois équipes en Régionale :**
 - 1 GUC 3 en régionale 1
 - 2 GUC 4 en régionale 2
 - 3 GUC 5 en régionale 3

 - Chaque équipe désigne, en son sein, un capitaine dont le rôle est, en relation avec le cadre technique du club, de
 - 1 préparer chaque journée de championnat (composition des équipes, remplacements, entraînements de préparation,...)
 - 2 organiser les déplacements et regroupements lors de chaque journée,
 - 3 assurer l'interface entre les joueurs de l'équipe et le cadre technique du club,
 - 4 favoriser l'intégration des meilleurs jeunes au sein de ces équipes en fonction de leur évolution sportive, dès la catégorie « cadets »,
 - 5 développer la cohésion de l'équipe.

 - les compétitions individuelles soutenues par le club sont
 - 1 les Championnats de France (seniors ou jeunes) et les Trophées Nationaux jeunes,
 - prise en charge complète des frais inhérents et accompagnement par un coach
 - 2 les « tournois-objectifs »
 - définis en début de saison par le cadre technique du club et comprenant obligatoirement le TIGUC
 - permettant un déplacement en équipe et un travail de coaching
 - prise en charge des inscriptions et fourniture des volants

- Les joueurs du collectif « compétition » sont
 - sélectionnés par le cadre technique du club en fonction de
 - 1 leur engagement au sein de l'une des cinq équipes des pôle « performance » et « élite »,
 - 2 leur niveau de jeu,
 - 3 leur implication à l'entraînement.

 - sollicités pour fournir une journée de bénévolat au club selon un programme établi en début de saison et priorisant le coaching des jeunes joueurs sur les compétitions départementales et l'organisation des tournois départementaux du club.

- ▶ Les joueurs du pôle « performance » sont organisés au sein de collectifs d'entraînement
 - collectif « compétition »
 - deux entraînements collectifs auxquels s'ajoutent :
 - une séance de matchs
 - des entraînements individuels ou par petits groupes
 - des cycles thématiques (ex : doubles)
 - collectif « avenir élite »
 - deux à quatre entraînements hebdomadaires
 - « parabadminton compétition »
 - un entraînement avec les joueurs valides (promotion ?)
- ▶ les ressources
 - professionnelles
 - 1 **le cadre technique du club** assure
 - la sélection des joueurs du collectif « compétition » et « avenir élite »
 - le recrutement des entraîneurs bénévoles,
 - l'organisation des créneaux d'entraînement,
 - l'encadrement et la direction des séances d'entraînement,
 - toutes les actions nécessitées par les aspects techniques du fonctionnement des collectifs.
 - 2 **le secrétariat administratif** assure
 - les inscriptions aux tournois par le biais du site et le suivi des comptes « joueurs »
 - le système d'inscription sera étendu à tous les tournois auxquels participent les joueurs du club,
 - la fourniture des volants pour les équipes ou joueurs
 - dans le cadre de la permanence hebdomadaire du club,
 - le suivi de la « journée-bénévolat » des joueurs du collectif « compétition »
 - bénévoles
 - 1 **le responsable du pôle « performance »** a pour rôle
 - le suivi du fonctionnement des collectifs « compétition », « avenir élite » et « parabadminton compétition » dans leurs aspects matériels et financiers, en lien avec le cadre technique du club,
 - le relais au sein du Conseil d'Administration des propositions émises par le cadre technique, les capitaines d'équipes ou les joueurs au cours des réunions de bilan ou durant la saison,
 - la convocation et l'animation des réunions de joueurs en relation avec le cadre technique du club,
 - 2 **encadrants**
 - évaluer les besoins en bénévoles pour les encadrements techniques
 - 3 **arbitres :**
 - installer le principe « une équipe, un arbitre »
 - matérielles
 - 1 l'organisation des séances d'entraînement nécessite d'évaluer les créneaux nécessaires et l'élaboration du planning avant le début de saison
 - 2 envisager avec la Direction des Sports de Grenoble la réfection du plateau sportif de la Halle Clémenceau
 - 3 le club fournit en relation avec les partenaires du club
 - les équipements textiles des équipes (GUC 1 et GUC 2, en priorité)
 - une dotation en matériel

► Les instances de régulation

- une « réunion des capitaines » des équipes GUC 1 à GUC 5
 - est organisée, sous l'égide du cadre technique du club, une dizaine de jours avant chaque journée d'interclubs en vue de préparer celle-ci,
- une « réunion des joueurs » du pôle « performance » :
 - est organisée en début de saison (présentation de la saison, organisations, objectifs,...) et deux le sont en cours de saison pour un bilan d'étape et proposer les ajustements nécessaires
- un « repas des équipes » (joueurs du pôle « performance », conseil d'administration, entraîneurs, arbitres, partenaires,...) est organisée à la suite de chaque journée d'interclubs nationaux à domicile.

▶ le pôle « jeunesse »

- **organiser la pratique et l'initiation au badminton pour les jeunes à partir de 5 ans et jusqu'à 16 ans**
 - **initier**
 - **former**
 - **ouvrir vers la compétition**
- ▶ le club s'appuie sur une filière cohérente et organisée permettant la formation interne des jeunes joueurs et leur accompagnement vers des pratiques évoluées du badminton
 - le « mini-bad »
 - pour lequel l'accueil est assuré dès l'âge de 5 ans,
 - utilise le « dispositif jeunes » fédéral,
 - propose la participation aux plateaux « mini-bad » organisés sur le département
 - ouvre, en fin de parcours, vers
 - une école de badminton,
 - le collectif « avenir espoir ».
 - une école de badminton organisée en
 - 1 deux pôles géographiques
 - « Clemenceau »
 - « Europole-Chorier »
 - 2 deux niveaux d'âge :
 - U11/U13
 - U15/U17
 - utilise le dispositif « Pass Bad »,
 - chaque jeune joueur devant être intégré dans ce parcours avec des passations de plume régulièrement organisées,
 - propose la participation au circuit de tournois départementaux,
 - ouvre, à tout moment, vers :
 - le collectif « avenir espoir »
 - un collectif « avenir espoir » organisé en :
 - 1 un groupe masculin
 - 2 un groupe féminin (encadré par une entraîneure)
 - Chaque collectif bénéficie de deux séances d'entraînement hebdomadaire encadrées par un technicien professionnel ou bénévole du club
- ▶ l'ensemble du pôle « jeunesse » a pour objectifs
 - la cohérence des pratiques des encadrants entre les différents collectifs
 - 1 réunir le collectif technique, sous l'égide du cadre technique du club,
 - en début de saison
 - en cours de saison
 - 2 établir un calendrier des passations « Pass Bad »

- l'ouverture vers la compétition pour les jeunes joueurs
 - Tournois départementaux et plateaux mini-bad
 - Information systématique des joueurs par le biais de la newsletter
 - Accompagnement systématique et coaching des jeunes joueurs par les joueurs du groupe « compétition »
 - Inscriptions aux tournois par le biais du site du club
- l'ouverture vers l'arbitrage
 - une formation de jeunes arbitres organisée chaque saison
 - recrutement d'un groupe « scoreurs - juge de ligne » pour chaque journée d'interclubs nationaux à domicile
- l'organisation du « tournoi départemental jeunes »
- l'organisation du « plateau mini-bad »

▶ les ressources

- professionnelles
 - 1 **le cadre technique du club** assure
 - la sélection des joueurs du collectif « avenir espoir »,
 - le recrutement des entraîneurs bénévoles,
 - l'animation des réunions techniques du collectif d'entraîneurs,
 - l'organisation des créneaux d'entraînement,
 - l'encadrement et la direction des séances d'entraînement,
 - toutes les actions nécessitées par les aspects techniques du fonctionnement des collectifs.
 - 2 **le secrétariat administratif** assure
 - les inscriptions aux tournois par le biais du site
 - le système d'inscription sera étendu à tous les tournois auxquels participent les joueurs du club
 - l'organisation du « tournoi départemental jeunes » en relation avec le responsable du pôle « jeunesse »
 - l'organisation du « plateau mini-bad » en relation avec le responsable du pôle « jeunesse »
 - 3 **réfléchir à la l'intégration d'un stagiaire BP JPES en formation au GUC Formation**
 - de façon régulière sur plusieurs saisons, en évaluant
 - la faisabilité organisationnelle et financière,
 - les missions souhaités et l'accompagnement au sein du club,
 - le profil souhaité.
- bénévoles
 - 1 **le responsable du pôle « jeunesse »** a pour rôle
 - le suivi du fonctionnement des collectifs « mini-bad », « écoles de bad' » et « avenir espoir » dans leurs aspects matériels et financiers, en lien avec le cadre technique du club,
 - le relais au sein du Conseil d'Administration des propositions émises par le cadre technique, les joueurs ou les parents de joueurs,
 - la convocation et l'animation des réunions en relation avec le cadre technique du club,
 - l'organisation du « tournoi départemental jeunes »
 - l'organisation du « plateau mini-bad »
 - 2 **encadrants**
 - évaluer les besoins en bénévoles pour les encadrements techniques,

- cet encadrement s'appuiera en priorité sur le collectif « STAPS » (étudiants en option « badminton »)
 - le club prenant en charge les coûts de formation « animateur » et/ou « initiateur »,
 - une dotation en textile et en matériel en relation avec nos partenaires,
 - cette action d'encadrement permettant de valider une partie des obligations demandées aux étudiants dans le cadre de leur cursus.

- matérielles
 - 1 l'organisation des séances d'entraînement nécessite d'évaluer les besoins en créneaux et l'élaboration du planning avant le début de saison,
 - 2 envisager avec la Direction des Sports de Grenoble la réfection du plateau sportif de la Halle Clemenceau,
 - 3 le club fournit à chaque jeune joueur en début de saison et en relation avec les partenaires du club :
 - le tee-shirt du club
 - un tube de volant plastique.

▶ Les instances de régulation

- une réunion de présentation de la saison :
 - est organisée au cours de la seconde quinzaine de septembre en vue de présenter le fonctionnement du club et la saison aux jeunes joueurs et à leurs parents.

► le pôle « loisir-santé »

- **organiser la pratique non compétitive au sein du club et proposer une ouverture vers des formes de pratique variées**

- **permettre une pratique « libre » du badminton**
- **favoriser des pratiques enrichies**
 - **initiation aux aspects technique et tactique du jeu**
 - **santé**
 - **animations autour du badminton**
 - **para-badminton**
 - **ouverture vers la pratique compétitive**
 - **accompagnement de la pratique compétitive de niveau « départemental »**
- **développer la culture « badminton » et l'identité du club**

► le club propose :

- quatre collectifs « loisir adulte »
 - 1 Clemenceau 1
 - 2 Clemenceau 2
 - 3 Clemenceau 3
 - 4 Europole
- un collectif « promotion »
 - 1 bénéficiant d'une séance hebdomadaire d'entraînement encadrée (en plus des séances « loisir »)
 - 2 accessible par une sélection en fonction du niveau de jeu (début octobre)
 - 3 support de deux équipes d'interclubs départementaux
 - 4 permettant aux meilleurs d'évoluer vers le collectif « compétition »
- un collectif « parabadminton » :
 - 1 ouvert aux joueurs quel que soit leur handicap
 - 2 encadré par un technicien formé
 - 3 proposant une progression technique adaptée et une pratique avec des joueurs valides
- un collectif « STAPS »
 - 1 ouvert aux étudiants en STAPS option « badminton » ou « APA » et validant leur séance encadrée
- chaque collectif bénéficie de deux séances hebdomadaires
 - chaque joueur reçoit à l'inscription le tee-shirt du club

► l'ensemble du pôle « loisir-santé » vise aux objectifs suivants

- améliorer l'accueil de début de saison :
 - 1 réalisation des documents expliquant les différentes options et les actions du club et mise à disposition dès la chaîne d'inscription et par le biais du site du club,
 - 2 organisation de séances spécifiques « nouveaux adhérents » durant le mois de septembre (règles, conseils de base, matériel, intégration au groupe,...)

- proposer une initiation technique ou tactique tout au long de la saison :
 - initiation à la demande réalisée par un technicien formé
- susciter l'ouverture vers une pratique compétitive :
 - favoriser l'inscription d'équipes en interclubs départementaux
 - si possible, deux par collectifs
 - le club fournissant un tee-shirt supplémentaire et les volants,
 - avec terrains réservés sur un créneau horaire à Clémenceau pour l'organisation des rencontres de toutes les équipes
 - favoriser l'inscription aux tournois départementaux
 - par le biais du site du club
- développer le parabadminton
 - 1 actions de promotion en direction de publics handicapés,
 - 2 encadrement des séances par des étudiants STAPS « APA »,
 - 3 former des techniciens au diplôme fédéral d'« initiateur public handicapé »,
 - 4 promouvoir cette pratique par son insertion au sein du tournoi international et du tournoi national du club.
- organiser le tournoi départemental senior
- développer les pratiques « enrichies »
 - 1 organiser des moments d'animation inter-collectifs (tournois internes,...),
 - 2 susciter les moments fédérateurs (invitation aux rencontres d'interclubs nationaux, activités hors-badminton,...),
 - 3 proposer une activité « badminton-santé »,
 - 4 réfléchir, en relation avec l'adjointe aux Sports de la Ville de Grenoble, à une pratique locative.

► les ressources

- professionnelles
 - 1 **le cadre technique du club** assure :
 - le recrutement des entraîneurs bénévoles,
 - l'organisation des créneaux d'entraînement,
 - la direction des séances d'entraînement du collectif « promotion » en relation avec l'entraîneur responsable,
 - toutes les actions nécessitées par les aspects techniques du fonctionnement des collectifs.
 - 2 **le secrétariat administratif** assure :
 - les inscriptions aux tournois par le biais du site
 - le système d'inscription sera étendu à tous les tournois auxquels participent les joueurs du club,
 - l'organisation du « tournoi départemental seniors » en relation avec le responsable du pôle « loisir-santé »,
 - la gestion du planning des rencontres des équipes d'interclubs départementaux en relation avec les capitaines d'équipes,
 - 3 **réfléchir à la l'intégration d'un stagiaire BP JPES en formation au GUC Formation**
 - de façon régulière sur plusieurs saisons, en évaluant
 - la faisabilité organisationnelle et financière,
 - les missions souhaités et l'accompagnement au sein du club,
 - le profil souhaité.
- Bénévoles

- 1 le **responsable du pôle « loisir-santé »** assure, en relation avec le cadre technique du club :
 - le suivi du fonctionnement des collectifs
 - l'inscription des équipes d'interclubs départementaux, en lien avec le secrétariat administratif,
 - le relais au sein du Conseil d'Administration des propositions émises par le cadre technique, les entraîneurs et les joueurs,
 - l'organisation du « tournoi départemental seniors »,
 - les réunions de capitaines d'équipes d'interclubs départementaux en début de saison
 - 2 **encadrants bénévoles**
 - intégrer les STAPS 2^e année APA sur le parabadminton
- matérielles
- 1 l'organisation des séances d'entraînement nécessite d'évaluer les besoins en créneaux et l'élaboration du planning avant le début de saison,
 - 2 envisager avec la Direction des Sports de Grenoble la réfection du plateau sportif de la Halle Clémenceau,
 - 3 le club fournit à chaque joueur en début de saison et en relation avec les partenaires du club
 - le tee-shirt du club

▶ le pôle « événementiel »

- **organiser les compétitions de type « événementiel »**
 - **tournoi international et national,**
 - **journées d'interclubs nationaux à domicile,**
 - **compétitions fédérales exceptionnelles**

- **« vitrine » du club vis-à-vis des joueurs extérieurs au club**
- **supports promotionnels du badminton et du club**
- **éco-événements**

- ▶ un responsable du pôle « événementiel »
 - manquant un groupe composé de :
 - 1 un responsable « TIGUC »
 - 2 un responsable « journées d'interclubs nationaux »
 - 3 un responsable « buvettes »
 - 4 un responsable « éco-événement »

 - en relation avec :
 - 1 le pôle « communication-promotion »
 - 2 le trésorier

- ▶ organisant les compétitions
 - le TIGUC
 - tournoi « élite, A et B », organisé en début de saison,
 - visant à la « mise en spectacle » d'une partie du tournoi

 - le TNGUC
 - tournoi « B, C et D » organisé en fin de saison

 - les journées d'interclubs nationaux à domicile
 - avec un objectif permanent de qualité d'organisation et de « mise en spectacle »
 - qualité du plateau sportif,
 - qualité de la gestion de la journée (table de marque, ambiance musicale, annonces et informations du public,...),
 - présence d'un groupe de jeunes joueurs pour les fonctions de scoreurs et de juges de ligne

- ▶ les ressources
 - professionnelles
 - 1 du temps de professionnel (secrétariat administratif) est dédié à ces organisations
 - 2 en contrepartie, le cadre technique doit être impérativement libéré de toute contrainte d'organisation pour pouvoir se consacrer entièrement à la gestion des équipes GUC 1 et GUC 2 en relation avec les capitaines.

- ▶ les tournois ont une fonction économique pour le club en permettant d'accroître ses ressources financières.

► le pôle « officiels »

- **développer et gérer les ressources en officiels de terrain indispensables au fonctionnement du club**
 - **un nombre d'officiels suffisant pour fonctionner en autonomie,**
 - **« une équipe, un arbitre » pour les équipes de GUC 1 à GUC 5,**
 - **des juges-arbitres pour les tournois du club,**
 - **des jeunes arbitres pour les fonctions de scoreurs et/ou de juges de ligne lors des rencontres d'interclubs nationaux.**

- un responsable du pôle « officiels »
 - gérant la répartition des arbitres et/ou juge-arbitres pour les équipes et les compétitions organisées par le club,
 - gérant le groupe « jeunes arbitres » pour les rencontres d'interclubs nationaux,
 - recherchant les ressources en externe en cas de nécessité,
 - favorisant la formation
 - 1 des jeunes arbitres (accès à la formation) et leur accession aux diplômes d'arbitres fédéraux,
 - 2 des arbitres diplômés (acquisition de nouvelles compétences)

- un collectif « officiels »
 - 5 arbitres dont deux nationaux,
 - 2 à 3 juge-arbitres
 - un groupe de jeunes arbitres

- moyens :
 - une formation de « jeunes arbitres » par saison,
 - au moins, une entrée en formation d'arbitre par saison,

► le pôle « communication – promotion »

- **organiser et développer la communication du club :**
 - **interne**
 - **en direction des adhérents**
 - **au sein des différents collectifs**
 - **externe, en direction**
 - **des medias**
 - **des partenaires**
 - **de tous ceux pouvant être intéressés par la vie du club.**

- la communication du club passe par
 - un canal unique :
 - la lettre électronique
 - à publication mensuelle
 - envoyée à
 - ◆ tous les adhérents actuels ou anciens du club,
 - ◆ les partenaires, organes de presse,...
 - le site internet
 - mis à jour régulièrement
 - en lien avec la lettre électronique
 - les actions événementielles (journées de Championnat de France interclubs, tournoi « élite », ...) font l'objet d'une invitation particulière, envoyée le plus largement possible
 - l'amélioration des contenus
 - réfléchir à la réalisation de supports de la meilleure qualité possible à chaque occasion, en particulier lors des rencontres de Championnat de France et du tournoi international,
 - albums photos
 - réalisation de vidéos

- les ressources
 - professionnelles
 - 1 le **secrétariat administratif** assure, en relation avec le responsable du pôle « communication-promotion »
 - la tenue des bases de données pour l'envoi de la lettre électronique
 - la confection de la lettre et la mise à jour du site
 - bénévoles
 - 1 le **responsable du pôle « communication-promotion »** assure,
 - la confection de la lettre et la mise à jour du site
 - l'évolution permanente des moyens de communication du club.

▶ le pôle « gestion »

- **Organiser la gestion du club :**

- **administrative**
- **financière**
- **du personnel**

- ▶ améliorer l'accueil au sein du club à travers

- 1 la chaîne d'inscription
 - organisée en trois séquences successives
 - réalisation administrative de l'adhésion,
 - vente de matériel (raquettes, volants) et distribution du textile du club,
 - diffusion de documentations :
 - ◆ information sur les différentes activités du club (initiation, promotion, interclubs départementaux, compétitions départementales jeunes et adultes,...) et sur les règles du badminton
 - ◆ promotion de nos partenaires
- 2 la rentrée des différents collectifs
 - proposer une initiation et un apprentissage des règles aux nouveaux adhérents
 - les écoles de bad'
 - septembre : séances communes
 - octobre : séparation des différents collectifs avec la mise en place de la totalité des encadrants
 - juin : séances communes

- ▶ les ressources financières

- les ressources financières actuelles du club proviennent de
 - 1 subventions des partenaires institutionnels
 - Mairie de Grenoble
 - Conseil Général (Contrat Sport Isère)
 - C.N.D.S.
 - 2 une dotation en équipement de la part de partenaires « badminton » (marque, magasin)
 - 3 les adhésions
- la poursuite du développement du club nécessite une augmentation de sa surface financière
 - 1 une mise en adéquation du coût demandé à l'adhésion avec le service souhaité par l'adhérent
 - poursuivre la restructuration du fonctionnement financier sur la base d'une adhésion « fonctionnement + services »
 - une base commune liée au fonctionnement mutualisé du club et au coût de la licence-assurance fédérale,
 - une part complémentaire liée aux services souhaités par l'adhérent,
 - 2 La recherche de partenariat ou de mécénat qui demande
 - une politique volontaire,
 - le suivi des dossiers par un responsable « partenariat »,

- un dossier de présentation du club,
- la mise en valeur des activités importantes du club,
- la mise en valeur des partenaires,
- Une implication forte dans le futur « club des partenaires des clubs sportifs amateurs » impulsé par la Mairie de Grenoble.

▶ les ressources humaines

- les professionnels
 - 1 le cadre technique
 - l'objectif de la première saison de l'olympiade est de permettre au cadre technique du club de se recentrer totalement sur les actions d'entraînement, de coaching ou d'accompagnement des équipes et sur l'animation du collectif « technique »
 - 2 l'agent administratif
 - le développement du champ des activités que nécessite le projet de l'olympiade implique de réfléchir, pendant la première saison, sur
 - l'adéquation du temps actuellement disponible avec les actions nécessaires,
 - un éventuel redéploiement du temps de travail sur la saison.
- les bénévoles
 - 1 le trésorier assisté du trésorier-adjoint
 - 2 le secrétaire du club
 - 3 le responsable « partenariat »

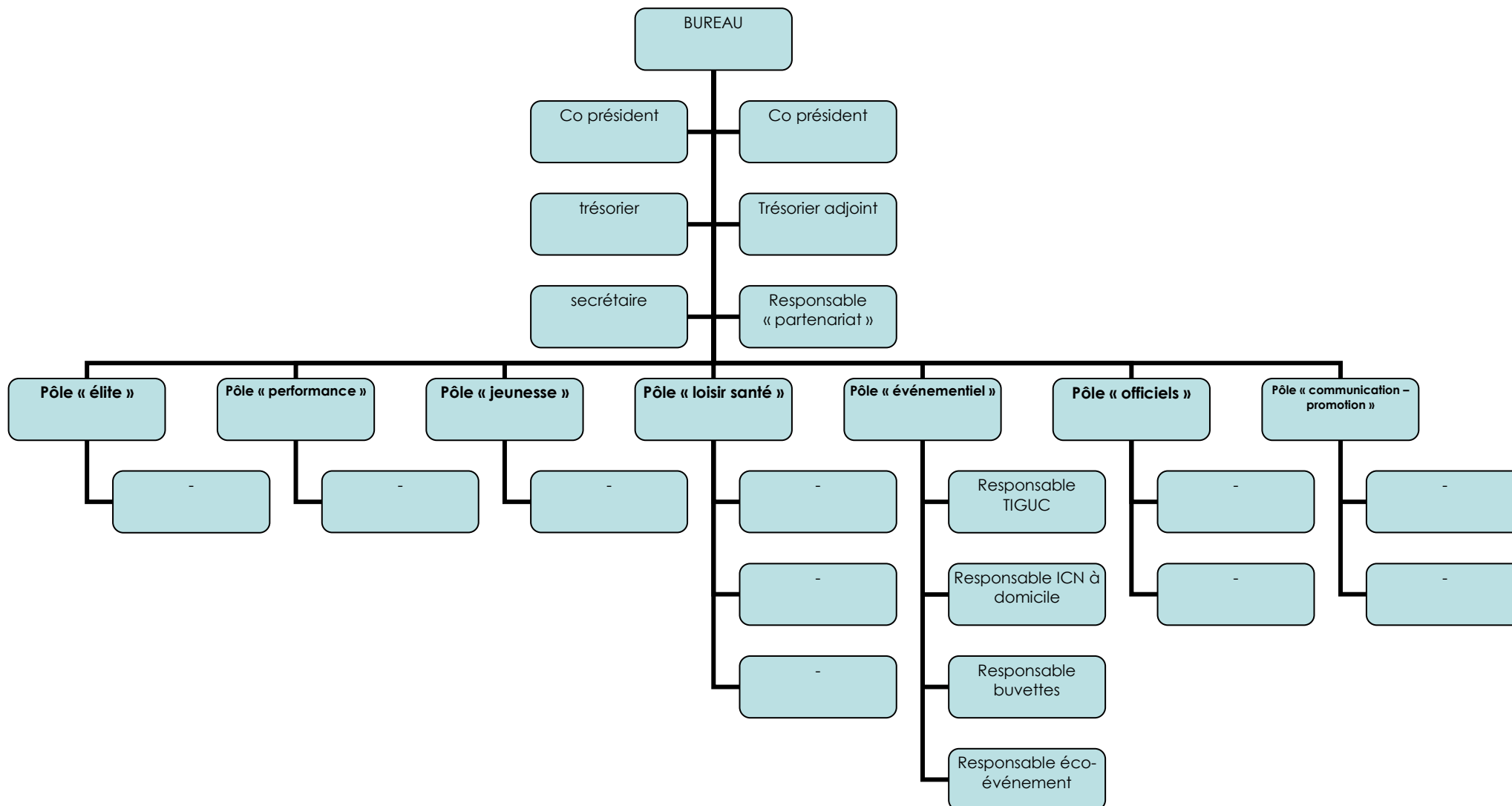
▶ la boutique du club

- relations avec le magasin-partenaire
 - trois moments de commande du matériel :
 - juin : textile des équipes
 - septembre : dotation des joueurs du « pôle performance »
 - octobre : dotation des encadrants techniques
 - organiser chaque année une opération « raquettes »
 - vente de raquettes graphite de bonne qualité aux nouveaux adhérents à prix négociée
 - réfléchir à la possibilité d'une opération « textile technique »
 - textile fourni aux adhérents en début de saison,
 - en intégrant le coût à l'adhésion
 - publicité et promotion des partenaires dans la lettre électronique

► la gouvernance du club

- ▶ conserver le système de co-présidence
 - utile en raison de la charge induite par la gestion d'un club important aux multiples activités,
- ▶ un bureau composé de
 - deux co-présidents,
 - un trésorier et un trésorier adjoint,
 - un secrétaire et un secrétaire-adjoint,
 - se réunissant mensuellement
 - avec, en fonction des nécessités, la convocation d'un ou plusieurs responsables de pôles,
- ▶ un conseil d'administration composé de :
 - les membres du bureau,
 - les responsables des pôles,
 - les capitaines de toutes les équipes d'interclubs (nationales, régionales, départementales),
 - sur invitation, les professionnels du club,
 - se réunissant trimestriellement.

► l'organigramme du club



► l'organigramme technique du club

